

« CE QUI OCCASIONNA CESTE SERÉE FUT... » :  
LES « CAUSES » DU SAVOIR DANS *LES SERÉES*  
DE GUILLAUME BOUCHET<sup>1</sup>

Neil Kenny

Le regretté André Janier, dans son étude monumentale sur *Les Serées*, publiée par les soins de Jean-Claude Arnould, fait l'observation suivante dans une note de bas de page : « Bien que Guillaume Bouchet cherche à varier ses expressions, le mot occasion est un de ceux qui, avec le mot cause, reviennent le plus souvent sous sa plume pour indiquer le point de départ d'une conversation »<sup>2</sup>. Cet article aura pour but d'explorer cette piste de recherche, s'inscrivant ainsi en marge – ou plutôt en bas de page – de la somme d'André Janier<sup>3</sup>.

Les propos de table rapportés dans les trois livres des *Serées* comportent de très nombreux exposés savants, que ceux-ci touchent à la philosophie (terme

1 Cet exposé a tiré profit non seulement des suggestions proposées par les participants à la Journée d'Étude V. L. Saulnier, mais aussi de celles des membres de l'Early Modern French Seminar de l'Université d'Oxford. Je tiens à remercier Alice Violet d'avoir amélioré mon expression française dans cette version écrite.

2 André Janier, « *Les Serées* » (1584-1597-1598) du libraire-imprimeur Guillaume Bouchet (1514-1594), texte revu et corrigé par Jean-Claude Arnould, Paris, Champion, 2006, p. 764, n. 57.

3 Sur *Les Serées*, voir Alan Boase, *The Fortunes of Montaigne: A History of the Essays in France, 1580-1669*, London, Methuen, 1935, p. 4-5 ; Hope Glidden, *The Storyteller as Humanist: The « Serées » of Guillaume Bouchet*, Lexington (Kentucky), French Forum, 1981 ; André Janier, « Les sources des *Serées* de G. Bouchet », dans Lionello Sozzi (dir.), *La Nouvelle française à la Renaissance*, Genève/Paris, Slatkine, 1981, p. 557-586 ; *id.*, « *Les Serées* »..., *op. cit.* ; Michel Jeanneret, *Des mets et des mots. Banquets et propos de table à la Renaissance*, Paris, José Corti, 1981, p. 175-180 ; A. de La Bouralière, *L'Imprimerie et la librairie à Poitiers pendant le XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, E. Paul et fils et Guillemin, 1900, p. 51-53 ; Claude La Charité, « *Les Serées* de Guillaume Bouchet ou les saturnales polyphoniques », *Comètes. Revue des littératures d'Ancien Régime*, n° 1 « Le dialogue et le genre », article repris dans le présent volume ; Gabriel-A. Pérouse, *Nouvelles françaises du XVI<sup>e</sup> siècle. Images de la vie du temps*, Genève, Droz, 1977 ; Jean Plattard, « Les récréations littéraires d'un juge-consul de Poitiers en 1584 : *Les Serées* de Guillaume Bouchet », *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, n° VIII, 1<sup>er</sup> trimestre, 1928, p. 27-46 ; Michel Renaud, « Un bonhomme de livres : notes vaguement mimétiques et passablement désinvoltes sur *Les Serées* de Guillaume Bouchet », dans Jean-Raymond Fanlo (dir.), « *D'une fantastique bigarrure* » : le texte composite à la Renaissance. *Études offertes à André Tournon*, Paris, Champion, 2000, p. 72-87 ; Michel Simonin, « Un conteur tenté par le savoir : Guillaume Bouchet correcteur de sa III<sup>e</sup> "Serée" », dans Lionello Sozzi (dir.), *La Nouvelle française à la Renaissance, op. cit.*, p. 587-605.

sur lequel je reviendrai) ou à d'autres domaines, si bien que le point de départ de la conversation est également ce qui fait surgir le savoir. Quelles sont les « occasions » ou les « causes » qui provoquent l'irruption du savoir dans l'écriture, la conversation et la vie quotidienne ? *Les Serées* trahissent un vif intérêt pour cette question, et insistent d'ailleurs sur son caractère épistémologique, puisque pour Bouchet il y va de la nature même du savoir proposé, qui s'avère être non systématique, fait de bribes et de fragments qui sont muables parce que susceptibles de s'appliquer de mille manières à des situations, des lieux, des moments particuliers, ainsi qu'au corps, comme d'être interrompus et infléchis à leur tour par ces mêmes éléments.

Commençons par passer en revue les entrées en matière des trente-six Serées. Ici encore, c'est André Janier qui a montré la voie, en recensant les diverses manières dont Bouchet démarre ces conversations<sup>4</sup>. Mais alors qu'André Janier a démontré que la diversité des techniques d'ouverture a permis à Bouchet de créer une certaine vraisemblance, une impression de spontanéité naturelle dans ces représentations de veillées dont l'auteur réclame l'authenticité, j'insisterai moins sur cette dimension mimétique des techniques d'ouverture que sur leur intérêt épistémologique.

104

Si l'on excepte les deux premières Serées, le thème général de la discussion est presque toujours introduit dans la conversation par un incident ou par l'arrivée d'une personne survenant soit au cours de la veillée, soit plus tôt dans la même journée, soit la veille. Certains de ces incidents sont essentiellement verbaux, du moins dans la première journée. Ainsi, la VI<sup>e</sup> Serée<sup>5</sup> est consacrée au thème du poisson parce qu'un des compagnons remarque qu'il est plus coûteux d'inviter à dîner les jours maigres étant donné que les invités boivent davantage quand ils mangent du poisson<sup>6</sup>. Dans la XII<sup>e</sup> Serée, cette essence verbale de l'incident est d'ordre strictement matériel, car c'est le son d'une voix, plutôt que ce qu'elle énonce, qui dicte son thème à la discussion : on choisit le thème des babillards et des causeurs parce qu'« [e]n ceste Serée, il se trouva quelqu'un, qui parloit si hault, que nous pensions tous avoir la Deesse Echo en nos oreilles »<sup>7</sup>.

4 A. Janier, « *Les Serées* »..., *op. cit.*, p. 764-766. Voir aussi H. Glidden, *The Storyteller as Humanist*, *op. cit.*, p. 130-131.

5 Voir également le début de la IV<sup>e</sup> Serée et (dans une moindre mesure) celui de la III<sup>e</sup>.

6 Guillaume Bouchet, *Les Serées [...] divisées en trois livres [...] Dernière édition. Reveuë et augmentée par l'auteur*, Lyon, Pierre Rigaud, 1614, Livre I, p. 208. Toutes les références renvoient à cette édition. Le Livre I (le seul à paraître du vivant de l'auteur) parut pour la première fois en 1584, le Livre II en 1597, le Livre III en 1598. Une version augmentée du Livre I parut pour la première fois en 1608.

7 Livre I, p. 431.

Mais dans la plupart des cas, quoique l'incident qui sert d'entrée en matière soit rapporté sous la forme verbale d'un « conte »<sup>8</sup>, cette verbalisation accompagne ou désigne un événement qui, lui, n'est pas d'ordre uniquement linguistique. Parfois, l'événement en question est moins un incident ponctuel qu'un drame plus général qui forme une toile de fond à l'époque où la veillée est censée avoir eu lieu. Il en va ainsi des guerres de religion dans deux des cinq Serées où la mention de ces dernières est à l'origine du débat, à savoir dans la Serée consacrée aux larrons et dans celle consacrée aux gens de guerre<sup>9</sup> ; dans une autre, la toile de fond en question est plutôt l'épizootie de la rage survenue en Poitou, que Bouchet date avec précision de 1578, et qui provoque une discussion plus générale sur les chiens<sup>10</sup>. Dans d'autres cas, l'événement en question semble précéder la Serée mais de peu : c'est ainsi le cas du « procès intenté par un Avocat en action d'injure, contre un hoste, cabaretier et tavernier de Poitiers » à cause d'un incident survenu en 1577, procès qui introduit dans la conversation le thème des robins<sup>11</sup>. Dans quelques rares cas, le rapport temporel de l'incident originel à la Serée est plutôt flou<sup>12</sup> ou lointain<sup>13</sup>.

Le plus souvent, pourtant, ce rapport temporel est étroit et explicite. Dans certains cas, il est quasiment immédiat, car l'incident (ou la personne) qui sert de point de départ à l'exposé des savoirs fait son apparition pendant la veillée elle-même. Ainsi, la compagnie est déjà à table lorsqu'un boiteux entre dans l'espoir de s'entretenir avec l'hôte, ce qui fait dériver la conversation vers une discussion plus générale sur les boiteux<sup>14</sup> ; un autre hôte a mal aux dents, si bien que l'on se met à parler de barbiers et de maux de dents<sup>15</sup> ; un autre encore montre à ses invités un tableau qui s'avère être un attrape-nigauds, si bien que s'ensuit une discussion sur les peintres et la peinture<sup>16</sup> ; ou encore, un des convives prend ses lunettes pour lire un pamphlet qui circule pendant les guerres de religion, et une discussion s'engage sur la vue, les aveugles et ainsi de suite<sup>17</sup>. Le groupe des Serées XXII à XXIV est introduit de manière plus frappante encore :

Nous fusmes soupper d'aventure en trois maisons l'une apres l'autre, où nous trouvames les Dames du logis en diverse disposition. La premiere estoit grosse :

<sup>8</sup> Voir Livre I, p. 277, 359 ; Livre II, p. 31 ; Livre III, p. 204.

<sup>9</sup> Serées XV et XXV. Les trois autres sont XIX, XXXIV et XXXVI. (Voir aussi XXXV.)

<sup>10</sup> Serée VII.

<sup>11</sup> Serée IX (Livre I, p. 277).

<sup>12</sup> Serées VIII, XXXIII.

<sup>13</sup> Serée XIII.

<sup>14</sup> Serée XVIII.

<sup>15</sup> Serée XXVII.

<sup>16</sup> Serée XXVIII.

<sup>17</sup> Serée XIX.

et c'est ceste Serée ici, où il ne fut parlé que des femmes grosses, et ce qui les concerne. La seconde estoit en couche, et la Serée fut des femmes qui sont en gesine. La tierce estoit nourrice, et on ne traicta aussi que des femmes qui allaitent leurs enfans<sup>18</sup>.

Enfin une absence, pour peu qu'elle soit remarquée des convives, pourra tout comme une présence servir de point de départ à la conversation : on discute lors de la XX<sup>e</sup> Serée « Des bossus, des Contrefaits et des Monstres » parce qu'un bossu qui avait été de la compagnie lors des précédentes soirées s'est absenté et qu'on préfère par politesse ne pas parler de telles conditions devant les personnes qui en souffrent.

Même si l'incident ou la personne clé ne se présente pas pendant la veillée elle-même, Bouchet prend souvent soin de situer cet événement déclencheur dans les quelques heures qui précèdent. Ainsi, c'est parce que plusieurs des convives sortent d'une fête de noces que la V<sup>e</sup> Serée est consacrée aux « nouvellement mariez et mariées » ; la dixième est consacrée aux médecins et à la médecine à cause d'un incident survenu « le jour de ceste Serée »<sup>19</sup> ; un accident de cheval, qui se produit quand la compagnie est en route pour passer la soirée dans la maison de campagne d'un hôte, fait qu'on ne s'entretient ce soir-là que de chevaux, d'ânes, de mulets<sup>20</sup> ; parce qu'un condamné a été fustigé le matin, le soir même on parle « Des Decapitez, des Pendus, des Fouetez, des Essoreillez, et des Bannis »<sup>21</sup> ; un hôte commence la soirée en déclarant qu'il n'a pas voulu inviter un des habitués, car celui-ci aurait menti le matin même en prétendant avoir rêvé qu'il mangerait du porc le soir (ayant en fait vu livrer un beau cochon à l'hôte son voisin), si bien que la veillée est consacrée aux songes<sup>22</sup> ; parce qu'un des convives a vu un Noir pendant la matinée (lors du séjour d'Henri III à Poitiers en 1577), on discute le soir « Des Mores, des Negres, et des Noirs »<sup>23</sup> ; parce que l'acheminement de deux des convives vers la veillée a été interrompu par l'aide qu'ils ont apportée à un homme sans ressources, le thème choisi est celui des pauvres et des mendiants<sup>24</sup> ; parce que la plupart des convives viennent d'entendre un sermon à l'église sur la langue syriaque, leur Serée porte sur la diversité des langues<sup>25</sup>. Dans un cas unique, l'événement déclencheur remonte à la Serée précédente : la Serée XVII est consacrée aux odeurs parce que la plupart des invités, craignant d'avoir à

18 Livre II, p. 231.

19 Livre I, p. 359.

20 Serée XI.

21 Serée XIV.

22 Serée XVI.

23 Serée XXIX.

24 Serée XXX.

25 Serée XXXV.

souffrir de mauvaises odeurs, refusent de s'asseoir près de l'un des leurs qui, pendant la XVI<sup>e</sup>, consacrée aux songes, avait parlé d'« un songe de merde qu'il avoit fait depuis peu de temps »<sup>26</sup>. Enfin, dans un autre cas également unique, c'est en prévision de la matinée à venir que le thème est choisi : parce qu'un des invités, qui partira tôt le matin pour organiser des noces, demande à la compagnie de lui suggérer quelques bons musiciens, on choisit pour la Serée le thème de la musique et des musiciens<sup>27</sup>.

Enfin, tout se passe comme si Bouchet suivait une invisible règle d'unité de temps, voulant que l'exposé des savoirs et l'événement qui lui a servi d'entrée en matière surviennent le plus souvent pendant la même révolution de la terre.

Quelles conclusions sur l'image du savoir dessinée par ces trente-six Serées peut-on tirer de ce rapide examen de leurs ouvertures ? Un premier constat est que la fréquente répétition des termes d'« occasion » et de « cause » remarqués par André Janier trahit le souci qu'a Bouchet non seulement de trouver un prétexte pour déployer ses vastes assemblages de lieux communs (dont beaucoup relèvent de la philosophie), et non seulement d'imiter les aléas de la conversation spontanée (car le pur volume d'érudition présentée dans chaque Serée finit par dépasser de loin ce cadre mimétique), mais surtout d'explorer le rapport entre le savoir et ce que l'on peut appeler provisoirement la vie, y compris la manière dont le premier peut faire irruption dans la seconde : « Ce qui occasionna ceste Serée [...] fut un conte qu'on fit durant le soupper, d'un qui ce matin avoit esté fustigé »<sup>28</sup>.

Deuxième constat : exception faite des deux ou trois toutes premières Serées, Bouchet présente ces « causes » et « occasions » du savoir comme très particulières, comme ancrées dans un cadre spatio-temporel spécifique ainsi que dans l'expérience plutôt immédiate (d'où la règle d'unité de temps) de la vie corporelle, pour déboucher ensuite, grâce à la conversation, sur des savoirs plus généraux : « Parquoy laissant le particulier, on se va mettre sur le general mettant en avant le pays où il y avoit le plus de ladres »<sup>29</sup>. Cette caractérisation du savoir comme s'enracinant dans les particularités de la vie paraît même être le sens principal que Bouchet prête au *locus* horatien modifié « *Et nugae seria ducunt* », « Et ces bagatelles ont des suites graves »<sup>30</sup>, qu'il emploie comme devise dans la page de titre<sup>31</sup>. À un autre niveau, même l'identité résolument locale qui

26 Livre II, p. 118.

27 Serée XXXII.

28 Livre II, p. 31. Pour les termes d'« occasion », de « cause » et ainsi de suite, voir également Livre I, p. 74, 232, 359 ; Livre II, p. 1, 112, 143 ; Livre III, p. 1, 49, 205.

29 Livre III, p. 289.

30 *Ibid.*

31 La devise est présente dans presque toutes les éditions de 1584 à 1635, mais pas dans celle que nous utilisons comme édition de référence. Voir Horace, *Ars poetica*, v. 451 (« *hae nugae seria ducunt* [...] »).

est affichée par les premières éditions des *Serées* et par quelques-unes de leurs successeurs, qui attribuent l'ouvrage dès la page de titre à « Guillaume Bouchet, Juge et Consul des Marchands, à Poitiers » tout en incorporant sa dédicace « A Messieurs les marchands de la ville de Poitiers », soulignent les circonstances particulières qui ont donné naissance à ce recueil de savoirs, en contraste avec certaines éditions de l'époque qui suppriment l'un et/ou l'autre de ces pièces d'identité poitevines<sup>32</sup>.

Dans *Les Serées* elles-mêmes, l'importance de la caractérisation du savoir comme s'enracinant dans les particularités de la vie est mise en évidence aux moments où l'auteur prend la peine de nier que ses thèmes aient des causes plus générales. Certes, le regroupement de certaines *Serées* a l'air d'être déterminé par un souci de cohérence thématique, mais le narrateur prend soin d'attribuer toute cohérence de cette sorte aux accidents de la vie plutôt qu'à l'exécution d'une pensée systématique :

108

La precedente Serée, où avoit esté parlé des pauvres, ne fut point tant [cause] de discourir des riches (bien que deux contraires mis l'un près de l'autre se cognoissent mieux) que la richesse et chicheté d'un de nos Serées, qui nous bailloit ce soir à soupper<sup>33</sup>.

Encore qu'en la Serée precedente (là où on avoit parlé des boiteux) eust esté arrêté qu'en la prochaine on traicteroit de la veuë et des aveugles, à cause du naturel secours, si est-ce qu'on s'en estoit quasi oublié, n'eust esté qu'un de l[a] compagnie, voulant lire quelque nouveauté, entre celles qui estoient si frequentes durant les guerres civiles, print ses yeux qu'il portoit à sa centure<sup>34</sup>.

Le lecteur soupçonnera sans doute que c'est en fait un tel schéma logique, et non pas les hasards de la vie sociale à Poitiers, qui fait qu'on dîne « en trois maisons l'une après l'autre, où nous trouvâmes les Dames du logis en diverse disposition », l'une d'entre elles étant enceinte, la seconde en train d'accoucher et la troisième en train d'allaiter<sup>35</sup>. En vouloir cependant à Bouchet d'avoir mal géré cette coïncidence narrative serait peut-être lui attribuer un projet mimétique plus littéral que ne l'est le sien. La plausibilité de l'enchaînement des « causes » et des « occasions » du savoir – tout comme la dimension mimétique de cette *cornice* somme toute relativement mince en comparaison avec celle d'un Bénigne Poissenot –, importe moins à Bouchet que l'affirmation de la véritable

<sup>32</sup> Voir la bibliographie établie par André Janier dans « *Les Serées* »..., *op. cit.*

<sup>33</sup> Livre III, p. 166. Dans l'édition utilisée, le mot « cause », qui figure à cet endroit dans l'édition de 1608 (Paris, Jérémie Perier), est remplacé par un blanc.

<sup>34</sup> Livre II, p. 157.

<sup>35</sup> Livre II, p. 231.

existence de ces « causes » et « occasions » ainsi que de leur particularité. C'est ce souci qui paraît motiver l'ouverture tautologique de la Serée consacrée aux chevaux et aux ânes : « Le lendemain estans tous à cheval, à fin de vous advertir qu[']il y avoit bien des bestes, nous acheminons, et par le chemin voicy qu'il advint »<sup>36</sup>. Si le narrateur insiste à ce point sur le fait qu'ils se rendaient à cheval à la Serée, c'est pour que cet incident puisse servir d'ancrage particulier aux multiples exposés savants qui vont suivre, plus que pour brosser un portrait des mœurs poitevines. Autrement dit, c'est par souci épistémologique plus que documentaire.

C'est dans cette même perspective que je serais tenté d'interpréter la trame de détails poitevins que Bouchet insère dans l'histoire-cadre des *Serées*, détails qui ont été si bien élucidés par Jean Plattard, Gabriel-André Pérouse et André Janier<sup>37</sup>. La primauté conférée par Bouchet à l'épistémologie sur une mimésis littérale pourrait-elle expliquer la rareté relative de tels *realia* locaux chez Bouchet en comparaison avec d'autres auteurs de contes, voire de « contes et discours bigarrez »<sup>38</sup>, rareté qui a déçu Gabriel-André Pérouse<sup>39</sup> ? Si Bouchet évoque un sermon d'église, des noces poitevines, le carnaval poitevin<sup>40</sup>, la fête du *Roy boit* et du premier de l'an<sup>41</sup>, ainsi que l'anniversaire d'un hôte qu'on fête chaque année chez lui<sup>42</sup>, c'est surtout pour ancrer le savoir dans ces rites qui structurent l'expérience du temps en ponctuant une vie (les noces), une année (non seulement les fêtes, mais les Serées elles-mêmes, qui ont lieu en hiver), une semaine (le sermon) – et même une fin de journée, car ces conversations poitevines se tiennent à une heure tardive qui est inhabituelle si on la compare à celle du genre des contes à récit-cadre, genre qui, lui, favorise plutôt le jour, alors que les interlocuteurs majoritairement bourgeois de Bouchet ont d'autres occupations pendant la journée<sup>43</sup>. Enfin, ce souci de situer précisément dans le temps les « occasions » du savoir transparait également dans l'utilisation d'incidents ou d'épisodes qui sont soit datés par Bouchet soit facilement datables par ses premiers lecteurs (comme le séjour de la cour d'Henri III à Poitiers).

<sup>36</sup> Livre I, p. 402.

<sup>37</sup> Voir A. Janier, « Les Serées »..., *op. cit.*, chap. 3 ; G.-A. Pérouse, *Nouvelles françaises du xv<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, chap. 17 ; J. Plattard, « Les récréations littéraires... », art. cit.

<sup>38</sup> Expression employée pour la première fois en 1610 par Antoine du Brueil dans son édition parisienne des *Apresdisnées* de Cholières (*Les Contes et Discours bigarrez [...] Desduits és Apresdisnées du carnaval*).

<sup>39</sup> « un bourgeois à l'œil aussi vif nous aurait livré bien plus de *realia* originaux s'il avait su innover (voyez Du Troncy!), débarrassé du fatras et des contraintes d'un genre impossible » (G.-A. Pérouse, *Nouvelles françaises du xv<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 376).

<sup>40</sup> Voir J. Plattard, « Les récréations littéraires... », art. cit., p. 44.

<sup>41</sup> Serée IV.

<sup>42</sup> Serée XXVII.

<sup>43</sup> Voir Daniel Ménager, *La Renaissance et la nuit*, Genève, Droz, 2005, p. 239.

Si les « causes » du savoir s'enracinent ainsi dans la particularité, dans la contingence, cette contingence est souvent de nature ouvertement matérielle et corporelle. La conversation a tendance à se développer à partir de ce que certains des interlocuteurs ont vu, entendu, senti, ou éprouvé physiquement, en allant de la grosseesse aux boissons et mets consommés dans cet avatar du genre du banquet. Autre caractéristique de ce souci de particularité : les « occasions » du savoir surgissent par hasard, même si Bouchet ne pousse pas aussi loin qu'un Béroalde de Verville la capacité qu'a le terme clé de « rencontre » à mettre en valeur le rôle du hasard dans l'acquisition du savoir<sup>44</sup>, et même si le Poitevin réduit le rôle du hasard en faisant largement respecter par ses interlocuteurs une règle d'adhérence au thème de la soirée dès que ce dernier a été sélectionné.

110

Tout délimité qu'il est, le rôle que Bouchet prétend accorder au hasard dans l'enchaînement des thèmes est l'une des manifestations d'une certaine passivité qu'il affiche devant ce qu'il présente comme la propension quasi infinie de la vie quotidienne à « causer » des discours savants. De nombreuses formules suggèrent qu'il n'est pas question de chercher des incidents (ou des personnes) auxquels on peut appliquer son érudition mais plutôt d'attendre que ceux-ci se présentent, ce qu'ils ne manqueront de faire : « Car tout ce qui se presentoit à nos yeux, ou qu'on entendoit dire, nous servoit de matiere et delivre »<sup>45</sup>. Dans *Les Serées*, l'érudition est une sorte d'arsenal qu'on peut avoir à sa disposition pour pouvoir mieux savoir se comporter face à des incidents et à de menus tracas qui surviennent constamment dans la vie, et pour mieux les comprendre en les replaçant dans une perspective élargie. On peut mesurer la spécificité de cette attitude en la comparant avec celle des *Contes et Discours d'Eutrapel* de Noël Du Fail<sup>46</sup> ou des *Matinées et Apresdisnées* de Cholières. Les interlocuteurs de Cholières cherchent en effet plus activement des sujets de débat. Certes, c'est parfois une « occasion » qui fait surgir un thème sous la plume de Cholières<sup>47</sup>, mais la plupart de ces « occasions » sont un peu moins précisément ancrées dans des incidents ponctuels et dans les nombreuses dimensions (matérielle,

44 Voir Neil Kenny, *The Palace of Secrets: Béroalde de Verville and Renaissance Conceptions of Knowledge*, Oxford, Clarendon Press, 1991, p. 106-109, 120-121.

45 Livre II, p. 231.

46 Le récit-cadre assure un arrière-fond fictif qui n'« occasionne » pourtant pas les thèmes débattus, à commencer par celui de la justice : « Eutrapel et ses compagnons (car il avait sa bande à part) se promenoient à l'issue de Messieurs de Parlement, et devisoient des fascheries, importunitéz, longueurs, dissimulations, éloignemens et traverses qui se font aux procès [...] » (Noël Du Fail, *Contes et Discours d'Eutrapel* [1585], Rennes, pour Noël Glamet, 1603, f. 1r).

47 Pour ce terme, voir Cholières, *Les Neuf Matinées* [Paris, Jean Richer, 1585], dans *Œuvres*, éd. É. Tricotet et D. Jouaust, Paris, Librairie des bibliophiles, 1879, 2 vol. t. I, p. 88 ; *Les Apresdisnées* [Paris, Jean Richer, 1586], dans *Œuvres*, éd. cit., t. II, p. 191.

corporelle, médicale, sociale, familiale, politique, rituelle) du vécu immédiat tel qu'il est représenté par Bouchet. Dans *Les Matinées* de Cholières, les éléments déclencheurs sont surtout des problèmes psychologiques, notamment des dilemmes concernant l'amour. Un interlocuteur est amoureux ; un autre a peur d'être cocu ; un autre est constamment grondé par sa femme ; un autre a envie d'être châtré ; un autre encore reçoit une lettre demandant des conseils en matière de mariage<sup>48</sup>. L'encadrement spatio-chronologique de ces éléments déclencheurs, sans être inexistant<sup>49</sup>, est beaucoup moins affirmé que chez Bouchet. D'ailleurs, à la différence des « occasions » de Bouchet, qui tendent à s'imposer d'elles-mêmes, celles de Cholières sont parfois proposées par des interlocuteurs qui cherchent de quoi parler, comme au début de l'Aprèsdisnée sur les barbes : « Puis que je n'ay autre chose de plus propre, je m'en vay mettre au blanc une couple de barbes que j'ay inopinément rencontré »<sup>50</sup>.

Cette distinction entre Bouchet et Cholières n'est pas systématique et peut sembler infime, mais elle est l'une des manifestations de leurs conceptions respectives du rapport entre le savoir et la vie. Quoiqu'ils utilisent tous deux le genre des « contes et discours bigarrez » pour méditer sur ce rapport, c'est surtout Cholières qui accorde au savoir l'ambition – même si ce n'est qu'une ambition<sup>51</sup> –, d'évoluer à l'abri des contingences de la vie qui menacent de troubler son cours. Prenons l'exemple de deux éléments qui sont fréquemment présentés par l'écriture masculine de l'époque comme susceptibles d'interrompre le processus d'élaboration du savoir : la guerre et les femmes.

Les guerres de Religion sont présentées par Cholières en 1585 (moment où elles s'intensifient de nouveau avec la Ligue) comme ce qu'il a fui pour fonder avec quelques amis dans sa « retraite » la petite Académie dont les débats auraient été enregistrés dans *Les Neuf Matinées*. Ces « recreations philosophiques » serviraient donc au lecteur ainsi qu'à l'auteur de « preservatif contre l'air dangereux de ceste saison empestée de tant de malheurs »<sup>52</sup>. Bien que l'on retrouve l'année précédente chez Bouchet une caractérisation similaire de sa première Serée, consacrée au thème du vin pour « faire oublier les meurtres, la perte des amis et des biens, la misere et malheurte qu'apportent les guerres civiles »<sup>53</sup>, et bien que l'auteur déclare que ces Serées ont été suspendues quand la violence s'est accrue en Poitou<sup>54</sup>, néanmoins le fait que Bouchet utilise à cinq reprises

48 *Matinées* VII, VI, V, III, VIII respectivement.

49 Voir Cholières, *Les Neuf Matinées*, éd. cit., t. I, p. 122, 213.

50 Cholières, *Les Aprèsdisnées*, éd. cit., t. II, p. 230.

51 Voir l'article de Jean-Claude Arnould dans le présent volume.

52 Cholières, *Les Matinées*, dédicace, éd. cit., t. I, p. 6.

53 Bouchet, *Les Serées*, Livre I, p. 1.

54 Livre II, p. 81.

tel ou tel incident survenu pendant ces guerres pour introduire les discours savants suggère que ceux-ci sont infléchis par ces événements plus qu'ils ne s'en démarquent<sup>55</sup>. Si Bouchet incorpore ainsi les aléas de la guerre à l'élaboration du savoir, cette incorporation est traumatique plutôt qu'harmonieuse, comme le suggèrent plusieurs indices. La guerre trouble visiblement la façon habituelle qu'a Bouchet de situer avec une précision chronologique les « occasions » du savoir :

Je ne diray point qui fut l'occasion qu'en ceste Serée on ne parla que des gens de guerre, veu que du temps de nos seditions civiles (durant lesquelles ces Serées ont esté faictes) il n'y avoit heure au jour qu'on n'entendist parler de leurs deportemens, et si n'y a gueres personne qui n'ait experimenté leur pillerie, [...]<sup>56</sup>.

112

Sur un autre plan, Bouchet trouve impossible d'évoquer un incident survenu pendant les guerres – incident qui sert d'« occasion » du savoir dans la toute dernière Serée – sans se lancer dans une longue digression sur ces guerres en général, qu'il compare à celles de l'Antiquité, quoique ce procédé menace de manière peu caractéristique la cohérence syntaxique de sa phrase :

Durant les troubles et guerres civiles et intestines, qui ont esté bien grandes, si nous considerons, que durant la Monarchie Romaine, qui a esté si ample, et a tant duré, il n'y a eu que huit guerres civiles : et en nostre France en peu de temps, il en y a eu d'avantage bien grandes aussi, si nous regardons à ceux qui sont morts en ces guerres : et que nous en faisons jugement parce que Appian en a escrit des Romains, qui dit que Cesar nombre le peuple de Rome après les guerres civiles, et qu'il ne trouva que cent cinquante mille hommes, combien qu'au paravant il en fut conté trois cens vingt mille, prenans du froment du public, Or donc durant nos guerres civiles tant de fois prises et reprinses, vous sçavez que chacun estoit contrainct, à son rang, d'aller à la garde des portes : et qui estant de retour, on apportoit au bureau, durant le souper, ou en la Serée, tout ce qu'on avoit faict o[u] apprins là de nouveau, parce qu'en parlant on chasse les ennuis. D'entrée, quelqu'un va conter d[...]un bourgeois et soldat de son esquadre, [...]<sup>57</sup>

Quant aux femmes, deuxième cause classique d'interruption, Cholières leur ménage, davantage qu'aux guerres, une place dans l'élaboration du savoir quand il laisse « la belle Euthelie » prononcer un discours sur l'arbre de vie<sup>58</sup>.

<sup>55</sup> Voir surtout Livre II, p. 82-83.

<sup>56</sup> Livre III, p. 1. Voir aussi Livre III, p. 267 : « Durant une annee de troubles (je ne sçay laquelle, tant il y en a eu) nous avions un prescheur, lequel vint un jour à parler de la langue Syriacque, [...] ».

<sup>57</sup> Livre III, p. 289.

<sup>58</sup> Apresdisnée IV.

Pourtant, non seulement cette intervention suscite l'indignation de certains des Académiciens, ce qui fait dériver la conversation vers le thème suivant, celui du babil et caquet des femmes, mais cet épisode est une rare exception à la tendance de Cholières à représenter les femmes comme les objets absents (et largement érotisés) de discours masculins savants. Quoique chez Bouchet aussi les femmes soient objets plutôt que sujets de savoir, leur présence aux entretiens – massive en comparaison avec ceux de Cholières ainsi qu'avec la tradition du banquet philosophique – amène le savoir sur le terrain de la médecine féminine, par exemple, donc bien au-delà de la thématique familière des conteurs par rapport aux femmes, thématique à laquelle les savoirs proposés par Cholières se cantonnent davantage, tout comme d'ailleurs ceux proposés par Bénigne Poissenot dans *L'Esté* (1583). En outre, les femmes interrompent constamment les discours savants des *Serées* par des questions, des remarques, des réactions, des rires, et même des propos grivois<sup>59</sup>, qui prolongent tous le débat, alors que chez Cholières l'arrivée des femmes peut en signaler la fin<sup>60</sup>. Bref, sous la plume de Bouchet, l'élaboration du savoir se laisse plus ouvertement infléchir par ces éléments troublants de la vie que sont pour ces deux auteurs les femmes et la guerre.

Le savoir... ou la philosophie ? Alors que Cholières n'hésite pas à désigner ses deux textes comme philosophiques (même sur un ton ludique), Bouchet se montre plus réticent sur ce point<sup>61</sup>, malgré ses nombreuses pages consacrées à des questions de philosophie naturelle et de médecine. Pourquoi cette réticence ? Le narrateur l'attribue surtout à la relative hétérogénéité sociale des convives : « Car telles assemblées que sont les nostres, et en ce temps du soir, ne sont pas ordinairement toutes composées de Philosophes, autrement seroit ce une Academie, et non pas une compagnie, et réduit de voisins et amis qui vivent en familiers, les moindres avec les plus grands en toute franchise »<sup>62</sup>. En raison de cette hétérogénéité sociale, l'élaboration du savoir dans une *Sérée* est bien plus perméable aux interruptions que celle qui se déroule dans une Académie. Les membres de celle-ci peuvent y consacrer leur temps d'une manière plus continue : ils n'ont pas besoin de travailler pendant la journée, ne sont pas en train de manger et boire, et ne voient pas leurs propos constamment interrompus par les remarques d'interlocuteurs peu cultivés.

<sup>59</sup> Voir à ce propos A. Janier, « *Les Serées* », ..., *op. cit.*, p. 70. Sur l'image de la femme dans *Les Serées*, voir le chapitre 5 de cette étude.

<sup>60</sup> « mais l'arrivée de quelques honestes damoiselles nous fit couper broche à la conference » (Cholières, *Les Neuf Matinéés*, éd. cit., t. I, p. 298).

<sup>61</sup> Ce contraste a été remarqué par Gabriel-André Pérouse (*Nouvelles françaises du xvi<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 375).

<sup>62</sup> Livre II, dédicace non paginée.

Bouchet se démarque nettement ici de l'Académie d'Henri III (qui continua pendant le séjour du roi à Poitiers l'été 1577<sup>63</sup>) ainsi que de La Primaudaye (quoique *Les Serées* comportent de nombreux passages empruntés à l'*Académie française*<sup>64</sup>) et de l'Académie fictive que dépeindra Verville en 1596 dans son *Cabinet de Minerve*<sup>65</sup>, et même de Cholières – il serait en effet impensable qu'un des convives de Bouchet commence un discours de la façon dont un des interlocuteurs de Cholières amorce par exemple un éloge de la supériorité de la jurisprudence sur la médecine :

Pour vous montrer la dignité et excellence de nostre art politique, j'ay plusieurs chefs à vous deschiffrer, lesquels je rangeray en quatre bandes. En premier lieu, je verifery son excellence par son utilité et proffit ; en second lieu, par le sujet sur lequel la jurisprudence est employée ; en troisieme lieu, par l'ancienneté de ceste science legitime, et finalement par la dignité de ceux qui sont administrateurs de ses tressaints et redoutez mysteres<sup>66</sup>.

114

Cette déclaration de foi en une *dispositio* destinée à fermement encadrer l'argumentation topique donne l'impression que le savoir est susceptible d'être élaboré dans des conditions relativement idéales – interrompu et mis en question, il est vrai, par d'autres interventions (dont certaines relèvent elles aussi de la dialectique<sup>67</sup>), mais plus à l'abri que dans *Les Serées* des interruptions apportées par la vie, et de ce fait plus apte à être traité de manière relativement systématique, voire à être plus ou moins maîtrisé par une seule personne. En revanche, dans *Les Serées*, les innombrables lieux communs, quoique souvent regroupés eux aussi selon les lieux de la topique, tendent moins à se succéder dans la sorte de *dispositio* dialectique que décrit ici un des interlocuteurs des *Matinées*. Chez Bouchet ils tendent plutôt à errer et à revenir sur leurs propres pas, prononcés par des voix bien plus nombreuses que chez Cholières et en majorité anonymes.

Seule une étude plus détaillée d'une Serée particulière permettrait d'étayer cette analyse. Mais je voudrais terminer en soulignant que ce refus d'un savoir systématique et philosophique dans *Les Serées* – refus remarqué également par Claude La Charité qui l'associe à un certain scepticisme non

63 Voir R. J. Sealy, *The Palace Academy of Henry III*, Genève, Droz, 1981, p. 85-92.

64 Voir A. Janier, « Les sources des *Serées* de G. Bouchet », art. cit., p. 569-570.

65 Cet exemple est à nuancer, car l'exposition systématique du savoir dans cette Académie de Verville est constamment menacée par des digressions et des interruptions.

66 Cholières, *Les Neuf Matinées*, éd. cit., t. I, p. 61.

67 Voir par exemple *ibid.*, t. I, p. 79 : « Pensez vous que ce soit bien argumenté, parce que nous avons appris des bestes quelques secrets, que la medecine soit science de bestes ? Cela est syllogiser à la grue ».

pyrrhonien<sup>68</sup> – se traduit aussi par une affirmation de la supériorité du savoir collectif des convives sur celui que l'un d'entre eux, quel qu'il soit, aurait pu acquérir seul par la lecture :

ces mediocres et familiers convis et banquets, accompagnez de leurs Serées, servent encores pour acquerir la congnoissance de plusieurs sciences : l'un discourant d'une chose, l'autre d'un autre, et par ce moyen chacun sert sans peine participant de ce qu'il n'auroit peu comprendre à part soy, qu'avec un long temps, et travail. [...] estant trescert[a]in qu'un homme de lettres faict plus de profit en une heure qu'il employe à discourir et raisonner avec ses semblables, qu'il ne feroit en un jour se tenant solitaire, et renfermé en estude<sup>69</sup>.

Il est vrai que Bouchet nous rappelle indirectement ici que les marchands auxquels ce premier tome est dédié disposent de moins de temps pour la lecture que les savants. Et cependant, la dernière phrase va jusqu'à suggérer que, *quelle que soit la situation dans laquelle on se trouve*, la mise en commun orale de ce qu'on a lu seul est le moyen le plus efficace d'accéder au savoir. Chaque Serée renforce en effet cette impression, accumulant comme autant de fragments des souvenirs de lecture proférés par de nombreuses voix. C'est ainsi que se rejoignent les deux extrémités de la corde tendue par Bouchet – humanisme et bourgeoisie<sup>70</sup>. Car le modèle du savoir que propose ici l'humanisme – comme un ensemble non systématique d'innombrables fragments qui sont hors de la portée d'un individu isolé<sup>71</sup> – s'avère sous la plume de Bouchet être particulièrement bien adapté aux besoins de ceux qui n'ont ni formation de collègue ni apprentissage universitaire en philosophie, médecine ou droit, et qui disposent de moins de loisirs lettrés que la noblesse de robe. Ce juge-consul des marchands de Poitiers tient à montrer à ses confrères, ainsi qu'à d'autres lecteurs qui ont une culture relativement modeste, non seulement que

68 C. La Charité, « *Les Serées* de Guillaume Bouchet ou les saturnales polyphoniques », art. cit. (ci-dessous). La thèse proposée ici rejoint celle de Claude La Charité dans la mesure où nous soulignons tous les deux la dimension épistémologique des *Serées*. Nos conclusions diffèrent pourtant. Alors que, pour Claude La Charité, Bouchet présente le savoir comme inutile parce que susceptible d'être mis en doute, dans notre perspective, Bouchet se considère comme préparant la voie à de multiples usages du savoir. De même, quoiqu'une expression de Michel Renaud se rapproche de notre analyse (« cet encyclopédisme hétéroclite appliqué aux sujets les plus minces »), nous souscrivons moins à sa conclusion selon laquelle « ce savoir complaisamment exhibé [...] n'a d'autre fin que son ostentation même » (M. Renaud, « Un bonhomme de livres », art. cit., p. 80-81).

69 Bouchet, *Les Serées*, Livre I, « Discours de l'auteur sur son Livre des Serées », f. ã5v.

70 Cette paire est également évoquée à propos de Bouchet par Philippe de Lajarte dans sa contribution au présent volume.

71 Voir l'introduction de Frank Lestringant au présent volume.

l'humanisme peut leur être utile – point déjà souligné par Hope Glidden<sup>72</sup> – mais que celui-ci promulgue une certaine conception du savoir qui leur sied particulièrement bien.

---

72 H. Glidden, *The Storyteller as Humanist*, *op. cit.*